



2021-04-08/30 Recrutement de vacataires pour les manifestations taurines pendant la période des festivités (exercice 2021)

M le maire, vous justifiez le fait de doubler l'indemnité des portiers, qui passe de 70€ en 2020 à 140€ en 2021, par leurs prises de risques que vous qualifiez d' "énormes", Alors M le maire, faut-il en conclure qu'ils n'en prenaient pas en 2020 ou bien qu'ils en prendront deux fois plus en 2021 ?

Les infirmières ont-elles vu leur salaire doubler du fait des risques énormes qu'elles prennent au quotidien depuis plus d'un an ?

Le fait que ce soit un dimanche ne change rien à l'affaire..